

Prévenir les conduites addictives en milieu professionnel



Association spécialisée dans l'action sociale sans hébergement

50 à 99 salarié.e.s

Chateaubriant (44)

www.acpm-44.fr/chantier-dinsertion



Collectivité territoriale commune

500 à 999 salarié.e.s

Saint-Sébastien-sur-Loire (44)

www.saintsebastien.fr



Société coopérative et participative spécialisée dans la récupération de déchets triés

100 à 199 salarié.e.s

Couëron (44)

www.lerelais.org

Ce club d'entreprises a été mis en place dans le cadre du dispositif Prev'Camp, financé par la Mildeca pour donner l'opportunité à l'Anact avec des partenaires comme Addictions France, de donner des outils et pour partager collectivement des questions, expériences et pratiques sur ces sujets.

➤ **Sandrine AIMON** (directrice) & **Emma BARRAU** (apprentie en psychologie sociale) des Ateliers et Chantiers du Pays de la Mée

➤ **Emilie BRIÉ** (chargée de la santé et de la sécurité au travail), **Nathalie LE GOFF** (directrice du service QVCT) & **Françoise SURGET** (pôle social) de la Commune de Saint-Sébastien-sur-Loire

➤ **Alizée LEMARIÉ** (conseillère en ressources humaines) & **Stéphanie GAC** (directrice) du Relais Atlantique

Que vous a apporté ce club d'entreprises pendant ces 3 séances avec le binôme Addictions France et Aract ?

Ateliers et Chantiers du Pays de la Mée :

Ce club d'entreprises a été riche en échanges de pratiques. Cela nous a permis de nous outiller et d'alimenter nos réflexions.

Commune de Saint-Sébastien-sur-Loire :

On a pu échanger entre personnes convaincues de l'intérêt du sujet et compétentes sur celui-ci. Nous avons trouvé très intéressant le partage d'expériences lors de la première séance, surtout avec des entreprises plus avancées que nous. Ce club nous a apporté des ressources pertinentes, facilement réutilisables et ciblées en fonction des demandes et besoins.

Le Relais Atlantique :

On a pu y trouver un partage d'expérience avec différentes structures, mais aussi une démarche de questionnement sur nos pratiques actuelles et l'envie de nous améliorer en mettant en place des procédures. On est également reparti avec des outils utilisés par Addiction France et l'Aract.



En quoi le fait de venir questionner le travail et son organisation est important selon vous ?

Ateliers et Chantiers du Pays de la Mée :

Il est nécessaire de prendre de la hauteur sur ses pratiques et de pouvoir les questionner. Ça nous permet d'avancer dans les projets mais aussi de recadrer et d'outiller les actions mises en oeuvre.

Commune de Saint-Sébastien-sur-Loire :

Ça permet d'éviter de se concentrer sur l'individu, surtout sur cette thématique à la croisée du professionnel et du personnel, qui peut vite amener des jugements et empêcher de réfléchir à des solutions collectives plus globales.

Le Relais Atlantique :

Ce questionnement nous permet de mettre en avant les difficultés rencontrées mais aussi d'instaurer une communication avec l'encadrement sur le sujet des addictions au sein de notre environnement de travail. C'est aussi important de questionner le travail et son organisation pour montrer aux salariés que le projet est porté par la direction, et qu'il y a une volonté de crédibiliser le sujet en interne.

Qu'allez-vous ou qu'avez-vous déjà mis en place comme petits pas suite à ce club d'entreprises ?

Ateliers et Chantiers du Pays de la Mée :

Nous allons poursuivre nos actions mises en place et développer les partenariats locaux pour améliorer le contact avec les soins que nous ne pouvons pas gérer.


Commune de Saint-Sébastien-sur-Loire :

La tenue de ce club intervient en parallèle de la mise en place d'une démarche globale dans notre collectivité qui est en cours de déploiement. Le club s'est mis en place au bon moment et a permis d'étayer la construction puis la mise en oeuvre de cette démarche. Nous allons continuer les supports pour la création de notre documentation interne. Nous avons également constitué un groupe de pilotage qui sera formé en septembre.


Le Relais Atlantique :

Nous projetons tout d'abord de retravailler la fiche constat, puis de déployer les entretiens individuels lors d'éventuelles crises constatées. Enfin, nous souhaitons intégrer ce risque de consommation dans le DUERP.


Un conseil à partager ?

 *Le partage d'expériences est très riche. Il faut un meneur de projet et l'adhésion des équipes pour que cela avance.*

Sandrine AIMON & Emma BARRAU (Ateliers et Chantiers du Pays de la Mée)

 *Notre conseil : avant de se lancer, il faut s'assurer d'avoir la volonté de s'engager de la part des décideurs, en mettant à disposition des moyens humains constants et suffisants, pour participer assidument au club d'entreprises et pour mettre en place des actions concrètes.*

Emilie BRIÉ, Nathalie LE GOFF & Françoise SURGET (Commune de Saint-Sébastien-sur-Loire)

 *Il faut oser se remettre en question pour améliorer son environnement de travail.*

Alizée LEMARIÉ & Stéphanie GAC (Le Relais Atlantique)